

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Version mise à jour le 26/02/2026

1- DÉFINITIONS

Les présentes Conditions générales de Prestations de Services régissent les relations contractuelles entre :

- Le Client, qui est un consommateur ;
- La praticienne en hypnothérapie : Florence CLAVIER, exerçant à l'adresse suivante : 1 Impasse de l'Abbaye 44100 NANTES, joignable au 06.95.89.42.31 immatriculée à l'URSSAF sous le numéro de SIRET n°919 400 903 00028 , agissant à titre individuel.

2- OBJET DES CGPS

Le présent Contrat constitue un contrat de prestations de services relatif à l'hypnothérapie, relevant du Code de la consommation.

3- ACCEPTATION DES CGPS

Les présentes conditions générales de prestations de services sont conclues entre la praticienne en hypnothérapie et toute personne souhaitant prendre rendez-vous avec elle.

Le Client déclare accepter sans réserve l'intégralité des présentes conditions générales de prestations de services et déclare avoir la capacité de conclure un contrat avec la praticienne.

La lecture attentive et l'acceptation de ces conditions générales de prestations de services sont une obligation avant toute prestation de service.

4- MODIFICATION DES CGPS

La praticienne se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Prestations de Services afin de les adapter aux évolutions de son activité, aux exigences légales ou réglementaires, ou à toute autre nécessité professionnelle.

Toute version mise à jour des CGPS remplace les versions antérieures et s'applique immédiatement aux nouvelles prestations réservées après leur date de publication. Pour les prestations déjà réservées, la version des CGPS en vigueur au jour de la prise de rendez-vous demeure applicable, sauf si la modification résulte d'une obligation légale ou réglementaire impérative.

Les CGPS révisées sont accessibles en permanence sur le site internet de la praticienne en hypnothérapie ou communiquées sur simple demande. Le client est invité à consulter régulièrement les CGPS afin de prendre connaissance des éventuelles modifications.

5- VALIDITÉ DES CGPS

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS) régissent l'ensemble des prestations d'hypnothérapie proposées par la praticienne. Elles sont portées à la connaissance du client avant toute prise de rendez-vous.

La réservation d'une séance, qu'elle soit effectuée par téléphone, en ligne ou par tout autre moyen, vaut acceptation pleine et entière des CGPS en vigueur au jour de la prestation.

6- SERVICES PROPOSÉ(S)

Florence CLAVIER est une entreprise spécialisée dans la pratique de l'hypnose pour enfants, adolescents et adultes.

Le présent Contrat constitue un contrat de prestations de services relatif à l'hypnothérapie, relevant du Code de la consommation.

Les différentes techniques proposées n'ont aucune visée médicale et ne se substituent en aucun cas à un avis et à un suivi médical et/ou thérapeutique.

Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi et de développement personnel.

Les Prestations, non médicales, peuvent prendre la forme d'exercices, de techniques, de conseils, d'informations, de formations, d'ateliers, ou encore de supports rédactionnels.

La praticienne rappelle que ces pratiques ne remplacent en aucun cas un diagnostic ou traitement médical et ne dispensent aucunement de consulter un médecin.

6.2- TYPE(S) DE SERVICE(S)

La praticienne, Florence CLAVIER propose différents types de prestations :

- **Séances individuelles :**

Les séances d'hypnose individuelles proposées se déroulent dans le cabinet situé 1 Impasse de l'Abbaye 44100 Nantes.

La séance commence toujours par un entretien suivi de la séance d'hypnose.

Pour en savoir davantage sur les séances individuelles, les personnes sont invitées à consulter le site www.flo-hypno.com.

Pour les mineurs :

Les séances d'hypnose destinées aux personnes mineures (moins de 18 ans) ne peuvent être réalisées qu'avec l'accord écrit préalable d'un parent ou du représentant légal.

L'envoi du questionnaire avant la première séance vaut accord préalable.

La présence d'un parent ou représentant légal est obligatoire lors de la première séance et pourra être requise pour les suivantes, selon l'âge du mineur et la nature de l'accompagnement.

Le représentant légal s'engage à fournir toutes les informations utiles concernant l'état de santé physique et psychologique du mineur, ainsi que tout traitement médical en cours.

L'hypnothérapeute se réserve le droit de refuser ou d'interrompre toute séance si les conditions légales ou éthiques ne sont pas réunies.

- **Les ateliers ou séances collectives** : les ateliers proposés s'apparentent à un travail à la fois individuel et collectif sur un thème défini au préalable. La durée d'un atelier varie d'1 heure à 1h15.

Afin de participer aux ateliers, les clients devront en amont s'inscrire en contactant la praticienne en hypnothérapie soit par téléphone au 06.95.89.42.31, soit par mail à l'adresse fc.hypnose@gmail.com. Les ateliers peuvent aussi bien se dérouler en présentiel dans le local du prestataire ou dans d'autres locaux (associations, entreprises...). Pour en savoir davantage sur les ateliers proposés par la praticienne, les personnes sont invitées à consulter la page dédiée sur le site web www.flo-hypno.com :

[Découvrez les ateliers d'hypnose collective à Nantes](#)

6.4- ADAPTABILITÉ DES PRESTATIONS

La séance peut varier en fonction de l'âge et du travail effectué en séance :

Pour les adultes : prévoir environ 1h30, voire un peu plus (surtout lors de la première séance).

Pour les enfants et les adolescents : prévoir 1H00 à 1h15.

6.5- COOPÉRATION DU CLIENT

Prérequis à la première séance (individuelle) :

Avant la première séance : qu'il s'agisse d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte, un échange téléphonique est impératif. Il permet notamment à la praticienne de s'assurer que la demande du client rentre bien dans son domaine de compétences.

Lors de cet échange, la praticienne et le client conviennent d'une date et d'un horaire pour la séance (sauf si le créneau a déjà été réservé en ligne).

Suite à l'entretien téléphonique, le client recevra un questionnaire à remplir et à retourner par mail à la praticienne dans un délai convenu entre les deux parties.

Le non respect de cette étape (questionnaire non retourné ou renvoyé après le délai convenu) peut entraîner un report ou une annulation de la séance de la part de la praticienne.

Qu'il s'agisse de séances individuelles ou collectives, le Client s'engage à collaborer de manière active avec la praticienne et à lui fournir les informations nécessaires à la bonne réalisation des prestations, en particulier toute information utile sur sa situation personnelle (maladie, grossesse, fragilités particulières, handicap).

Le Client déclare et garantit à la praticienne :

- être majeur et doté de la capacité juridique à conclure le présent Contrat,

Contre-indications à l'hypnose.

Le client déclare et garantit à la praticienne :

- ne pas être affecté, à sa connaissance, de maladies psychiatriques ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'État reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.

- Le Client atteste et garantit, sous sa seule responsabilité, qu'il ne présente aucune condition personnelle ou médicale connue comme rendant l'usage de l'hypnose contre-indiqué, inadapté ou potentiellement risqué.

Le Client reconnaît notamment ne pas être concerné par les situations suivantes :

- **Troubles psychotiques, incluant notamment paranoïa, schizophrénie ou états maniaques.**
- **Troubles bipolaires ou épisodes de dépression sévère.**
- **États de sénilité, démence ou altérations majeures des capacités cognitives.**
- **Épilepsie non stabilisée ou non contrôlée.**
- **Troubles dissociatifs sévères.**
- **Alcoolisme sévère ou dépendances susceptibles d'altérer l'état de conscience.**
- **Prise de traitements psychotropes pouvant interagir avec l'état de conscience et rendre l'hypnose inadaptée.**

Il appartient au client, le cas échéant, de solliciter l'avis d'un professionnel de santé qualifié avant toute séance. La Prestataire ne pourra être tenue responsable en cas de dissimulation, omission ou inexactitude des informations fournies par le Client.

Si le client est mineur, le représentant légal du mineur déclare et garantit que, à sa connaissance, le mineur ne présente pas de troubles ou conditions de santé rendant inadaptée ou contre-indiquée la pratique de l'hypnose dans le cadre des séances proposées. À ce titre, le représentant légal atteste notamment que le mineur ne souffre pas d'une des maladies indiquées ci-dessus.

De son côté, la praticienne s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaires à la bonne exécution des Prestations.

La praticienne est tenue à une obligation de moyen en matière de conseils et informations.

La praticienne se réserve le droit de refuser tout accompagnement qui n'entrerait pas dans le champ de ses compétences dans le cadre des formations qu'il a reçues et validé par ses certifications ou attestations de formation présentielle qu'elle tient sur demande à la disposition du client.

Il convient de rappeler que la praticienne prend tous les **moyens** propres à permettre, dans le cadre de la demande exprimée lors des rendez-vous, le développement personnel du client. La praticienne n'a pas d'obligation de **résultat** et ne saurait être tenue pour responsable de la non-atteinte des objectifs fixés ou de toute décision du Client.

6.6- COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTES ENTITÉS

La praticienne s'autorise le droit, après accord du Client, de consulter les professions médicales en rapport avec le Client pour obtenir toute information qu'elle pourrait juger utile dans l'accompagnement qui lui serait demandé dans le strict respect de la politique de confidentialité auquel elle est tenue.

7- DROIT DE RÉTRACTATION

La Prestataire rappelle également au Client qu'il dispose, lorsque le présent Contrat est conclu à distance ou hors établissement, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités.

Le délai court à compter du lendemain de la prise de rendez-vous qui vaut signature du Contrat par le Client.

S'il souhaite se rétracter après avoir accepté le présent Contrat (prise de rdv), pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client le notifie à la praticienne par mail à l'adresse suivante : fc.hypnose@gmail.com

La praticienne accusera réception de la demande de rétractation du Client.

En cas d'exercice du droit de rétractation, la praticienne procédera au remboursement des sommes éventuellement versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors du paiement.

Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas :

Si le Client prend un rendez-vous de réalisation des Prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, et si les Prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, il reconnaît alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que la prestataire ne soit tenue de recueillir sa demande expresse par écrit.

Le Client est ainsi informé que, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque les Prestations de services sont pleinement réalisées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

8 - RESERVATION & ANNULATION

Réservations :

Toute demande de prise de rendez-vous implique l'acceptation des présentes CGPS

Le Client peut prendre rendez-vous par téléphone, par mail ou plateforme Google.

Le Client peut aussi passer par le site Internet www.flo-hypno.com ;

Pour réserver un rendez-vous, il doit obligatoirement suivre le processus de réservation suivant :

Pour les réservations via la plateforme de rdv Google:

- Choix de la date et de l'heure
- Précisez le motif et s'il s'agit d'une séance pour un enfant, un adolescent ou un adulte.;
- Fournir nom, prénom, n° de téléphone, et adresse e-mail.

Pour les réservations via le site www.flo-hypno.com :

- Précisez le motif et s'il s'agit d'une séance pour un enfant, un adolescent ou un adulte.;
- Fournir nom, prénom, n° de téléphone, et adresse e-mail.

Pour les réservation par téléphone :

Le motif de la séance ainsi que les noms, prénoms, téléphone et adresses mail seront communiqués lors de l'échange téléphonique. La praticienne et le client conviendront également lors de cet échange de la date de rendez-vous et du créneau horaire pour la séance.

Pour les réservations par mail :

- Précisez le motif et s'il s'agit d'une séance pour un enfant, un adolescent ou un adulte.;
- Fournir nom, prénom, n° de téléphone,

Annulation

En cas d'impossibilité de se rendre au rendez-vous pris, le Client est invité à annuler ou reporter le rendez-vous **au plus tard 48heures avant** par mail à fc.hypnose@gmail.com ou par téléphone au **06.95.89.42.31**.

Tout rendez-vous annulé ou reporté dans un délai inférieur à 48 heures sera facturé à hauteur de 75%.

9- CONFIDENTIALITÉ

Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles pour l'exécution du Contrat et s'engagent à les conserver confidentielles.

Toutes les informations confidentielles communiquées par le Client à la praticienne ne seront utilisées que pour les besoins du Contrat.

10- PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix en vigueur des services proposés sont librement fixés par la praticienne. Ils sont de plein droit applicables depuis le 01/10/2022 et sont valables pendant toute la durée de la prestation, sauf accord contraire des parties qui s'entendent pour une révision des prix.
(Tous les prix indiqués sont par principe exprimés hors taxe car exonérés de TVA (article 293 B du CGI et frais).

Pour les séances individuelles :

Les prix des prestations sont fixés par la praticienne et peuvent varier selon le type et la durée des prestations réalisées.

Séances adultes : 95€ première séance, 85€ pour les séances de suivi.

Séances enfants de plus de 5 ans, adolescents, étudiants : 75€

Séances pour enfants de moins de 5 ans* : 65€

*75€ dans le cas d'une micro-séance sur la maman durant cette même séance.

Les prix applicables au Client au jour de la prise de rendez-vous sont ceux en vigueur affichés ci-dessus. Les prix sont des prix par principe exprimés en Euros.

A défaut d'information sur des taxes et/ou frais, les prix indiqués sont réputés être exprimés toutes taxes et frais inclus.

Les prestations ne sont aucunement remboursés par la sécurité sociale.

Toutefois, le Client peut se renseigner auprès de sa Complémentaire Santé car de nombreuses complémentaires participent fréquemment aux frais de séances d'hypnose. La facture servira alors de justificatif.

Clause de révision des prix :

La prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Les rendez-vous déjà confirmés et acceptés par le client avant la date d'application des nouveaux tarifs resteront facturés au prix convenu lors de la réservation.

En cas de modification légale ou réglementaire entraînant une variation significative des charges (par exemple, modification ou application du taux de TVA), le tarif pourra être ajusté de plein droit, y compris pour les prestations déjà réservées mais non encore exécutées, après information préalable du client.

Conformément au Code de la consommation, toute modification tarifaire ne pourra s'appliquer sans l'accord exprès du client pour les prestations déjà commandées.

Modalités de paiement :

Le paiement se fera le jour de la prestation au terme de chaque séance **en cabinet** par les moyens suivants :

- Espèces ,
- Chèque bancaire à l'ordre de Florence CLAVIER.

L'encaissement est effectué à réception du chèque

Une facture acquittée de la séance du jour sera adressée au client par mail dans un délai de 48 heures (jours ouvrés) s'il en fait la demande.

Pour les séances collectives :

Les conditions et moyens de paiement diffèrent selon le mode de conclusion du Contrat.

- Lorsque le Contrat est conclu à distance : au moment de sa demande de réservation, le Client est informé qu'il a une obligation de paiement.
A cette fin, la fonction utilisée par le Client pour valider sa commande signifie qu'il passe une commande avec obligation de paiement.

Chaque paiement donnera lieu à l'établissement d'une facture au Client.

11- ASSURANCE ET GARANTIE FINANCIÈRE

La praticienne est titulaire d'une police d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle chez GROUPAMA LOIRE-BRETAGNE (agence de Nantes-Viarme), afin de couvrir les dommages directs, matériels ou immatériels, qu'elle pourrait causer dans le cadre du présent Contrat.

12- FORCE MAJEURE

Chacune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de tout retard ou manquement dû à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

13- PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

La praticienne est amenée à collecter les données suivantes :

- Informations d'identité : nom, prénom, date de naissance
- Coordonnées : adresse postale, téléphone, e-mail
- Informations nécessaires au suivi thérapeutique : motifs de consultation, notes de séance, historique des rendez-vous
- Données de facturation et éventuellement de paiement

Aucune donnée dite « sensible » au sens du RGPD (origine ethnique, opinions politiques, convictions religieuses, etc.) n'est collectée intentionnellement, hormis celles strictement nécessaires à l'accompagnement thérapeutique et fournies volontairement par le client.

14- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus, supports, enregistrements audio, scripts, protocoles, documents, textes, images, vidéos, ainsi que toute méthode ou outil transmis dans le cadre des séances ou d'ateliers d'hypnothérapie, sont et demeurent la propriété exclusive de la praticienne.

Ces éléments sont protégés par le droit d'auteur et, plus largement, par les dispositions relatives à la propriété intellectuelle en vigueur.

Toute reproduction, représentation, modification, diffusion ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable, est strictement interdite et pourra donner lieu à des poursuites.

Le Client s'engage à utiliser les supports et informations remis uniquement pour son usage personnel et dans le cadre défini par la prestation.

Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au profit du Client, sauf stipulation expresse contraire et écrite.

15- CLAUSES ET MODALITES DE RÈGLEMENTS DES LITIGES

15.1- RÉCLAMATIONS ET RÈGLEMENT À L'AMIABLE

En cas de différend entre la praticienne Florence CLAVIER et l'un de ses Clients, ce dernier doit lui adresser une réclamation par écrit.

En cas de différend entre les parties au sujet de l'interprétation ou de l'exécution des conditions, le Client devra notifier la praticienne et formuler ses griefs, réserves et les justificatifs pertinents le cas échéant, dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date où il en a connaissance. Le prestataire dispose alors de deux semaines pour effectuer un retour par écrit en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation.

15.2 – MEDIATION

En cas d'insatisfaction et conformément à l'article R612-1 du code de la consommation, le Client pourra s'adresser gratuitement au Médiateur désigné par la praticienne, Florence CLAVIER. L'entité de médiation retenue est : **MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT** . En cas de

différends, les Clients peuvent déposer leur réclamation en ligne sur leur site : <https://www.medconsodev.eu> ou écrire un courrier à l'adresse suivante : contact-admin@medconsodev.eu.

Adresse postale :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT -

MED CONSO DEV

Centre d'Affaires Stéphanois SAS

IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE

3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

Par ailleurs, le Client est informé de sa possibilité de déposer une demande de médiation par le biais de la plateforme en ligne de règlement amiable des litiges de la Commission européenne sur son site web : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

15.3 – VOIE JUDICIAIRE

Dans le cas où la Médiation se révélerait être un échec, conformément à l'article R631-3 du Code de la consommation, le client peut saisir l'une des juridictions territorialement compétente en vertu du code de procédure civile, à savoir la juridiction du lieu de livraison de l'exécution de la prestation de service.

Les présentes conditions sont régies par le droit français. Dans les cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.